

HÉRITAGE SÉMANTIQUE DES NOMS AUX VERBES : ÉTUDE DES VERBES DÉNOMINAUX EN FRANÇAIS¹

Edwige DUGAS*

Pauline HAAS**

Rafael MARIN*

*UMR 8163 (CNRS) & Université de Lille

**UMR 8094 (ENS-CNRS-Paris 3) & Université Paris 13

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur les liens sémantiques entre des bases nominales (CRÉDIT) et leurs dérivés verbaux (ACCRÉDITER). Nous essayons de vérifier, pour le français, la validité de l'hypothèse formulée par Harley (2005) pour l'anglais, selon laquelle les verbes dénominaux (Vdénom) construits sur des noms de base (Nb) comptables sont très majoritairement téléliques, tandis que ceux construits sur des Nb massifs peuvent être tant atéliques que téléliques. L'analyse de 330 paires Nb-Vdénom, annotées par rapport à la comptabilité nominale et à l'aspect verbal, montre que, globalement, l'hypothèse de Harley s'avère juste pour le français. Néanmoins, il nous a fallu prendre en compte des Nb qui ne sont ni massifs ni comptables, mais renvoient à des référents uniques (SOIF), et écarter un certain nombre de verbes dont le caractère [±télique] n'est pas identifiable (les verbes graduels). L'annotation manuelle d'un nombre important de paires Nb-Vdénom a permis d'affiner le tableau proposé par Harley.

ABSTRACT

The present study deals with the semantic relationship between nominal bases (CRÉDIT 'credit') and their verbal derivatives (ACCRÉDITER 'accredit'). Our goal is to check the validity, in French, of the hypothesis made by Harley (2005) for English, according to which most denominal verbs built on count base nouns (bN) are telic while those built on mass bN can be either atelic or telic. The analysis of 330 bN-denomV, annotated with respect to noun countability and verbal aspect, shows that on the whole, Harley's hypothesis is confirmed for French. We need however to take into account bN which are neither mass nor count, but which have unique referents (SOIF 'thirst') and to discard verbs whose [±telic] feature is not identifiable (gradual

¹ Nous remercions nos deux relecteurs anonymes pour leurs remarques qui ont permis d'améliorer notre propos et de clarifier certains points.

verbs). *The manual annotation of a large number of denomV-bN pairs allows us to refine the analysis proposed by Harley.*

1. INTRODUCTION

Cet article propose d’explorer les liens sémantiques entre des bases nominales et leurs dérivés verbaux en français. Nous nous intéressons à des paires N-V dans lesquelles le nom est la base morphologique (Nb) et le verbe est le dérivé par affixation (Vdénom)². Les affixes étudiés sont les préfixes *a-*, *dé-*, *é-* et *en/em-* et les suffixes *-ifi(er)* et *-is(er)* :

- (1) a. CRÉDIT > ACCRÉDITER
- b. COURAGE > DÉCOURAGER
- c. CRÈME > ÉCRÉMER
- d. BARQUE > EMBARQUER
- e. EXEMPLE > EXEMPLIFIER
- f. FAVEUR > FAVORISER

Le jeu de données étudié contient 330 paires Nb-Vdénom issues du TLFi. Ont été retenus tous les verbes dénominaux du TLFi, à l’exception des verbes relevant d’un domaine de spécialité et de ceux tombés en désuétude (DÉSAMINER ‘priver une molécule organique de sa fonction amine’ (biochimie), ÉVAGINER ‘pour un organe, sortir de son enveloppe’ (médecine), CASÉIFIER ‘transformer en fromage’ (chimie)). Les paires présentant une allomorphie de la base ont été conservées (par exemple FAVEUR > FAVORISER). Quand il y avait une hésitation sur la base du verbe, adjectivale ou nominale, le verbe a été conservé puisque le nom, aussi bien que l’adjectif, peut être la base :

- (2) a. CENTRE_N / CENTRAL_{ADJ} > CENTRALISER ‘mettre au centre / rendre central’
- b. RIVAL_N / RIVAL_{ADJ} > RIVALISER ‘se mettre en position de rival / rendre rival’

Formellement, CENTRALISER est désadjectival (CENTRAL), mais nous avons choisi de nous appuyer sur le sens du verbe pour décider de son inclusion ou non dans le corpus. Nous considérons donc que CENTRALISER peut être analysé comme désadjectival si l’on tient compte uniquement de la forme, mais aussi comme dénominal si l’on tient compte du sens et que l’on décide d’accorder plus de poids au sens qu’à la forme. En revanche, ont été

² Dans cette étude, nous avons laissé de côté les cas de conversion ou dérivation zéro (FARINE / FARINER) d’afin d’éviter de ne pas prendre position sur l’orientation dérivationnelle incertaine de ces paires (Tribout, 2010).

écartés les verbes pour lesquels la base était plus vraisemblablement un adjectif³ :

- (3) a. CIVIL_{ADJ} > CIVILISER ‘rendre civil’
 b. DYNAMIQUE_{ADJ} > DYNAMISER ‘rendre dynamique’
 c. LIBÉRAL_{ADJ} > LIBÉRALISER ‘rendre libéral’

À partir de ces 330 paires Nb-Vdénom, nous souhaitons explorer une hypothèse formulée pour l’anglais par Harley (2005), hypothèse selon laquelle les Vdénom construits sur des Nb comptables sont téléliques et ceux construits sur des Nb massifs peuvent être atéliqués ou téléliques. Cette hypothèse est cohérente avec la conceptualisation de la distinction massif / comptable, caractéristique des objets, comme étant parallèle à la distinction télélique / atélique dans la dimension temporelle, caractéristique des événements (cf. entre autres Givón 1978, Bach 1986, Harley 1999). Plus précisément, nous nous demandons si ce lien conceptuel entre comptabilité et télélicité s’observe en français pour les verbes dénominaux formés par affixation.

En annotant séparément les Nb (selon le critère comptable / massif) et les Vdénom (selon le critère télélique / atélique), nous vérifierons empiriquement l’existence d’un héritage sémantique entre ces deux paires notionnelles lors du passage de la catégorie des noms à celle des verbes. Pour autant que nous sachions, cette vérification empirique est en travail qui restait à faire pour le français, puisque les quelques études qui parlent de cet héritage sémantique postulent que les verbes dénominaux sont tous téléliques, que ce soit les préfixés par *é-* (Jacquey & Namer, 2007), *a-*, *dé-*, *en-* (Heyna, 2009), ou bien les suffixés par *-ifier* et *-iser* (Sagot & Fort, 2009).

Afin de prolonger cette réflexion, nous proposerons d’observer comment cet héritage se fait affixe par affixe. Pour cela, seront mobilisées des gloses des relations sémantiques entre bases et dérivés inspirées de celles proposées par Plag (1999). Nous nous demanderons alors si des prédictions sémantiques, en fonction de l’affixe utilisé, sont possibles.

2. VÉRIFICATION DE L’HYPOTHÈSE DE HARLEY (2005)

Afin de vérifier si l’hypothèse de Harley est valide en français, il faut d’une part annoter sémantiquement les Nb et, d’autre part, annoter aspectuellement les Vdénom qui en dérivent.

³ Pour effectuer ces choix, qui restent discutables, nous nous sommes basés sur les informations données par le TLFi. Ainsi, à l’adresse RIVAL, le lemme est d’abord présenté comme N, et secondairement comme ADJ, le verbe RIVALISER a donc été retenu ; en revanche, à l’adresse CIVIL, le lemme est d’abord présenté comme un ADJ et secondairement comme un N, il a donc été exclu. – Concernant les lexèmes en *-iser* dont l’analyse morphologique est ambiguë, cf. Lignon (2013) et Namer (2013).

2.1. Annotation sémantique des N bases

Lors d'une première phase d'annotation simple (réalisée par un seul annotateur expert), les noms ont tous reçu une étiquette « comptable » [count] (§2.1.1.), et/ou « massif » [mass] (§2.1.2) en fonction de l'application de tests classiques puisés dans la littérature (cf. entre autres Joosten 2003, Chierchia 2010, Rothstein 2010, Kleiber 2014, Lauwers & Vermote 2015).

Notons que dans ce premier temps d'annotation, le même N pouvait recevoir les deux étiquettes [mass] et [count], cette double étiquette signalant que le N peut, sans distorsion ou coercion importante du sens, avoir un emploi massif et un emploi comptable :

- (4) a. Plusieurs **fil**s de couleurs différentes ont permis de réaliser cette broderie. [count]
 b. Il me faut un peu de fil blanc pour recoudre mon bouton de chemise. [mass]
- (5) a. L'enfant a été puni : il a dû copier plusieurs lignes en guise de punition. [count]
 b. ?# Enfant, je n'étais pas sage, j'en ai eu de la ligne à copier ! [mass]

Le nom FIL a deux emplois, l'un comptable (4a) et l'autre massif (4b), il a donc reçu en première annotation les deux étiquettes [count] et [mass] ; le nom LIGNE est quant à lui avant tout un nom comptable (5a), et si un emploi massif peut être envisagé, cela se fait au prix d'une coercion qui marque l'emploi comme étant inhabituel⁴, le nom LIGNE ne reçoit donc que l'étiquette [count].

Dans une seconde phase d'annotation, double cette fois, ont été vérifiées toutes les étiquettes attribuées et un choix a été fait pour les cas d'étiquette double. C'est lors de cette seconde phase qu'a été ouverte la possibilité d'étiqueter un nom « réalité unique » [RU] (cf. § 2.1.3.).

Notons que Harley (2005) ne donne aucune indication sur la manière dont elle a procédé pour classer les Nb en massif / comptable, et que l'étiquette [RU] n'était pas envisagée.

2.1.1. Les N comptables

Un Nb a reçu l'étiquette [count] et/ou [mass] s'il valide les tests classiques de comptabilité (cf. entre autres Joosten 2003, Chierchia 2010, Rothstein 2010, Kleiber 2014, Lauwers & Vermote 2015).

⁴ Nous avons ici créé un emploi massif qui est censément toujours disponible grâce au « broyeur universel » de Pelletier (1975). Nous rejoignons Kleiber (2001) ou encore Galmiche (1989) qui signalent que ce type d'emploi massif de noms foncièrement comptables donne des énoncés marqués et rares. Ce sont cette rareté et ce marquage qui nous permettent d'annoter LIGNE comme [count] et non comme [mass].

Les N [+count] acceptent d'être pluralisés (sans changement de sens, le pluriel ne devant pas être sortal) et ils sont compatibles avec les déterminants numériques cardinaux :

- (6) a. {les / plusieurs} {boutons / cauchemars / coutumes / rives / visages}
 b. {trois / quarante} {boutons / cauchemars / coutumes / rives / visages}

À l'inverse, les N [+count] n'acceptent pas, dans leur emploi standard, l'article partitif :

- (7) *du bouton / *du cauchemar / *de la coutume / *de la rive / *du visage

201 Nb de notre jeu de données sont uniquement comptables, dont EXEMPLE, NUMÉRO, POINÇON, POINT, POUMON, RAIE⁵, RÔLE, SÉPULTURE, TAS.

2.1.2. Les N massifs

Les N [+mass] acceptent la tournure « un peu de » et l'article partitif :

- (8) a. un peu de {fourrage / lait / butane / mousse}
 b. du fourrage / du lait / du butane / de la mousse

En revanche, ils ne peuvent pas s'employer au pluriel (sans changement de sens), ni prendre de déterminant numéral cardinal :

- (9) a. *{les / plusieurs} {fourrages / laits / butanes / mousses}
 b. *deux {fourrages / laits / butanes / mousses}

51 Nb de notre jeu de données sont uniquement massifs, dont ALCOOL, CHLOROFORME, FOURRAGE, LAIT, VASE (fém.), GLU, SALIVE, VENIN.

2.1.3. Les N comptables et massifs

Une soixantaine de Nb ont reçu la double étiquette [count] / [mass] lors de la première phase d'annotation. Lors de la seconde phase d'annotation, chaque Nb a reçu une seule étiquette. Ce choix a été dicté par le sens qu'a le Nb dans son rapport au verbe dérivé. En pratique, en nous aidant de ressources lexicographiques (TLFi, *Le Petit Robert 2018*, et *Wiktionnaire*), nous avons paraphrasé le sens du Vdénom en employant le Nb, ce qui a permis de mettre en évidence quel emploi, comptable ou massif, est mobilisé dans la relation sémantique entre le Nb et le Vdénom :

- (10) TERRE_[COUNT/MASS] > DÉTERRER 'sortir x de (la) terre'
 → Nb [mass]
- (11) GAZON_[COUNT/MASS] > ENGAZONNER 'recouvrir x avec du gazon'
 → Nb [mass]

⁵ Il s'agit ici du nom RAIE désignant une ligne droite et fine, et non de son homonyme désignant un poisson, qui connaît lui un emploi massif (*manger de la raie*).

- (12) VOILE_[COUNT/MASS] > DÉVOILER ‘enlever le/un voile (de x)’
→ Nb [count]
- (13) POIL_[COUNT/MASS] > ÉPILER ‘enlever les poils’
→ Nb [count]

Les cas présentés à titre d'exemples en (10)-(13) ne posent pas de problème : les Nb ont deux emplois et on arrive généralement à décider lequel est mobilisé sémantiquement pour former le Vdénom. D'autres Nb, repérés comme rétifs aux tests lors de la première annotation, sont plus problématiques.

2.1.4. Les N ni massifs ni comptables : la classe des [RU]

Des noms tels que SOIF ou FAIM ne sont ni massifs ni comptables :

- (14) a. * {des / trois / plusieurs} soifs
b. * un peu de soif
c. * de la soif

Rétif à la fois aux tests de comptabilité et à ceux de massivité, le nom SOIF peut s'employer avec un article indéfini à la condition qu'il soit accompagné d'une expansion :

- (15) a. ?? une soif
b. J'ai ressenti une soif immense.
c. une soif inextinguible

Selon Kleiber (2014), cela est un signe que le N est originellement massif puisque le déterminant indéfini et l'expansion feraient « passer des noms réputés massifs du côté comptable » (2014 : 74) ; ils ont donc reçu cette étiquette. Néanmoins, traiter SOIF comme un massif alors que ce nom refuse le partitif n'est pas entièrement satisfaisant.

Lors de la mise en relation du sens du Nb et de celui du Vdénom, d'autres Nb sont apparus comme problématiques. Ainsi le nom DOUANE, qui se pluralise sans difficulté et a donc reçu l'étiquette [count], n'a un sens ni comptable ni massif dans son rapport avec le Vdénom DÉDOUANER signifiant ‘affranchir une marchandise des droits de douane’, ou ‘affranchir une personne d'une douane morale’. Certains de ces noms, comme SOLEIL, CLIMAT, semblent proches de ce que Lauwers & Vermote (2015) appellent des noms à « référent unique » dont les auteurs précisent que le caractère massif ou comptable est peu clair. Quand ils réfèrent à des maladies, comme MIGRAINE, on peut aussi les rapprocher de ce que Lauwers (in press), à la suite de Culioli (1973 : 84 ; 1974 : 7 ; 1991, 1999), appelle les noms « compacts » (Lauwers (in press) mentionne notamment PESTE, SIDA).

Nous rassemblons tous ces cas sous l'étiquette [RU] mise pour « référent unique ». Un Nb reçoit cette étiquette si (i) il n'accepte pas, ou pas tous les tests de massivité et de compatibilité prévus ; (ii) il accepte la tournure

« article indéfini + Nb + expansion », à l’instar des massifs et (iii) le sens qui est le sien dans la paraphrase du Vdénom renvoie à un référent conceptualisé comme unique. Prenons par exemple le Nb CLIMAT dont le caractère massif ou comptable est peu clair⁶ :

- (16) Beaucoup d’espèces de plantes, apportées dans nos climats, s’adaptent parfaitement.
- (17) « Trois climats se situent dans les zones tempérées : le climat continental, le climat océanique et le climat méditerranéen. » [web]
- (18) *un peu de climat
- (19) *du climat
- (20) un climat exceptionnel

CLIMAT connaît un pluriel (16), mais avec un déterminant numéral cardinal, l’interprétation du pluriel est sortale (17), ce qui est propre aux noms massifs, pourtant ce nom refuse la tournure « un peu de » (18) et l’article partitif (19), enfin CLIMAT n’accepte l’article indéfini qu’accompagné d’une expansion nominale (20). Le Vdénom associé est S’ACCLIMATER qu’on peut paraphraser par ‘s’habituer au climat’, on note l’emploi de l’article défini contracté « le ». Le sens de CLIMAT relève alors d’une réalité à référent unique, peu importe le climat dont il est question, il est envisagé comme unique ici, comme il l’est lors des manifestations en faveur de sa préservation, appelées « marches pour le climat ».

On observe une cohérence des champs sémantiques couverts par les N [RU], qui relèvent majoritairement des domaines suivants :

- N qui sont envisagés comme culturellement uniques : NÉANT, PARADIS, SOLEIL (au sens de ‘étoile au centre de notre système solaire’), TERRE (pour nommer notre planète) ;
- N qui dénotent des institutions : DOUANE, ÉTAT (sens ‘régime politique, nation’), FISC, HÔPITAL, NATION, PATRIE, PRISON ;
- N qui dénotent des abstractions : MODE (sens : ‘goûts collectifs à un moment donné dans une société’), PAIX, TYRANNIE ;
- N qui dénotent des états physiologiques ou des maladies : SOIF, FAIM, MIGRAINE.

L’hypothèse de Harley ne prévoyant pas cette étiquette sémantique pour les Nb, les 26 Nb étiquetés [RU] seront dans un premier temps exclus des calculs permettant de vérifier la validité de son hypothèse pour le français.

2.1.5. Bilan de l’annotation des Nb

Le Tableau 1 récapitule les étiquettes finalement attribuées aux Nb.

⁶ Nous envisageons ici le nom CLIMAT dans son sens météorologique et non dans le sens, nettement comptable, de ‘parcelle de vigne’.

count	221
mass	83
RU	26
total	330

Tableau 1. – Répartition sémantique des Nb

2.2. Aspect des verbes

Nous avons utilisé là encore des tests classiques de la littérature. Les verbes ont été classés aspectuellement selon les quatre grands types de procès mis en évidence par Vendler (1967) : états (ETAT), activités (ACT), accomplissements (ACC) et achèvements (ACH). Nous nous sommes imposé comme contrainte d'étiquetage de n'utiliser qu'une étiquette simple par verbe, sauf en cas manifeste de polysémie. Nous avons néanmoins utilisé deux étiquettes secondaires : (i) ETAT pour des procès dynamiques (très majoritairement achèvements) suivis d'un « état target » (Kratzer 2000), comme INTERROMPRE ou EMPRISONNER, (ii) GRAD pour les procès graduels (Bertinetto & Squartini 1995), comme AUGMENTER ou CARAMÉLISER.

2.2.1. Les quatre grands types de procès vendlériens

Les quatre types de procès dégagés par Vendler (1967) reposent sur des faisceaux de traits aspectuels, cf. Tableau 2.

ÉTIQUETTE	nom complet	dynamique	duratif	télique
ETAT	état	–	+	–
ACT	activité	+	+	–
ACC	accomplissement	+	+	+
ACH	achèvement	+	–	+

Tableau 2. – Propriétés aspectuelles des quatre classes vendlériennes

Chacun des traits aspectuels est attribué en fonction de tests linguistiques classiques de la littérature sur l'aspect (cf. entre autres Kenny 1963, Vendler 1967, Dowty 1979). Il convient d'appliquer les tests en batterie en suivant un certain ordre et en prenant des précautions d'application précises. En effet, il est connu, en particulier pour les verbes transitifs, que l'argument « objet interne » joue un rôle dans l'appréciation du trait [\pm télique] de la prédication (cf. Verkuyl 1971, Dowty 1979). Pour les verbes pourvus d'un objet, on veillera à ce que celui-ci soit au singulier et délimité (utilisation de l'article défini singulier). On prendra garde également à ce que le sujet (en particulier si le verbe est inaccusatif) soit aussi au singulier afin de ne pas créer de

distorsions aspectuelles en introduisant un effet d'itération. Les tests s'appliquent en suivant l'ordre détaillé ci-après.

T1 : tests de dynamicité

- (21) être en train de Vinf
- (22) Qu'a fait x hier ?
- (23) Que s'est-il passé hier ?

Les V validant T1-(21) sont [+dyn] et [+durée], les V ne validant pas T1-(21) sont soit statifs, soit non duratifs. Les tests T1-(22) et sa variante non agentive T1-(23) permettent de trancher. Un V qui ne valide aucun des tests proposés en T1 est statif et reçoit l'étiquette ETAT.

T2 : tests de durativité

- (24) {en / pendant} x temps
- (25) commencer à Vinf

Les V validant T2-(24) et/ou T2-(25) sont duratifs. Il ne faut pas que le test produise un effet d'itération et le complément de durée doit porter sur le procès décrit par le V et non sur une phase préparatoire ou un état résultant.

T3 : tests de télicité

- (26) en x temps
- (27) finir de Vinf
- (28) le paradoxe imperfectif : le V à un temps imperfectif implique le V à un temps perfectif

Les V qui refusent les compléments de temps en « en » (T3-(26)) sont atéliques, de même que ceux refusant la tournure « finir de » (T3-(27)), qui suppose que l'action décrite par le verbe soit structurellement pourvue d'un *telos*. C'est bien le refus de ces deux tests qui permet de prendre une décision et non leur acceptation. Le test T3-(28) ne donne pas à lui seul de décision claire, on peut concevoir une fin à un V qui n'en a pas par lui-même.

Quelques exemples d'application des tests sur les Vdénom

ALLAITER

- (29) La maman est en train d'allaiter le bébé.

On déduit de (29) que le V ALLAITER est [+dyn] et [+durée], on peut vérifier sa durativité grâce à un test T2 :

- (30) La maman a commencé à allaiter le bébé à 15 heures.

Enfin, on applique les tests de télicité T3 :

- (31) La maman a allaité le bébé {pendant une heure/ ?? en une heure}.

- (32) La maman a fini d'allaiter le bébé à 15 heures.
 (33) La maman allaitait le bébé IMPLIQUE elle a allaité le bébé

Le test de complémentation en « en / pendant » et le paradoxe imperfectif permettent de dire que le verbe est [-télique], le test avec « finir » n'est pas pertinent ici.

Conclusion : ALLAITER est un verbe d'activité (ACT).

COLONISER

- (34) La Grande-Bretagne est en train de coloniser l'Inde.
 (35) Qu'a fait la Grande-Bretagne ? – Elle a colonisé l'Inde.

On déduit de (34) et (35) que le V COLONISER est [+dyn] et [+durée], on peut vérifier sa durativité grâce à un test T2 :

- (36) La Grande-Bretagne a commencé à coloniser l'Inde en 1619.

Enfin, on applique les tests de télicité T3.

- (37) La Grande-Bretagne a colonisé l'Inde en plusieurs siècles⁷.

Conclusion : COLONISER est un verbe d'accomplissement (ACC).

ALUNIR

- (38) ?? Le vaisseau est en train d'alunir sur la face cachée de la lune.
 (39) Que s'est-il passé hier ? – le vaisseau a aluni sur la face cachée de la lune.

On déduit de (38) et (39) que le V ALUNIR est [+dyn] et probablement [-durée], on peut vérifier sa durativité grâce à un test T2 :

- (40) #Le vaisseau a aluni sur la face cachée de la lune en 20 minutes.
 (41) #Le vaisseau a commencé à alunir à 17h, heure de New York.

La possibilité de dire (40) ne doit pas être prise en compte, le complément en « en x temps » ne portant pas sur le temps de déroulement de l'action mais sur sa phase préparatoire, le même phénomène se produit avec « commencer à ». Le procès ALUNIR est en lui-même [-durée]. Les verbes non duratifs sont tous téliques.

Conclusion : ALUNIR est un verbe d'achèvement (ACH).

SIGNIFIER

- (42) *Ce mot est en train de signifier « ne pas avoir le temps »
 (43) Que s'est-il passé hier ? – *Ce mot a signifié « ne pas avoir le temps »

On déduit de (42) et (43) que le V SIGNIFIER est [-dyn].

⁷ Le V COLONISER accepte aussi les compléments de temps en « pendant » (*La Grande Bretagne a colonisé l'Inde pendant plusieurs siècles*), mais ce qui dure alors n'est pas l'action de colonisation mais l'état de l'Inde d'être colonisée.

Conclusion : SIGNIFIER est un verbe d'état (ETAT).

2.2.2. La sous-étiquette ETAT

Il existe des mots présentant une hybridité aspectuelle, ou V « à facettes », qui présentent un sens complexe (on se rappelle par exemple de l'hybridité du nom « livre », cité par Pustejovsky (1995) : 'objet matériel' / 'contenu informationnel'). Notre enquête portant sur le rapport entre le caractère comptable / massif des Nb et celui télique / atélique des Vdénom, nous avons fait le choix méthodologique de ne pas employer d'étiquettes hybrides. Le cas d'hybridité le plus récurrent est celui des V décrivant une action ponctuelle suivie d'un état qui est atélique. Afin de ne pas perdre cette information, ces V ont été étiquetés dans leur emploi dynamique, ils ont néanmoins reçu une étiquette secondaire ETAT. Cette étiquette secondaire a été mise en place afin de ne pas préjuger de l'éventuel impact de l'existence d'un état résultant au regard de la qualité [+mass] ou [+count] de la base. Deux exemples classiques de la littérature sont EMPRISONNER ou INTERROMPRE (Kratzer 2000) :

- (44) Le roi a emprisonné son frère (*en cinq minutes) afin de préserver son trône.
- (45) le roi a emprisonné son frère pendant plus de 30 ans afin de préserver son trône.

Alors que l'action d'emprisonner ne dure pas (44), l'emprisonnement reçoit lui une durée (45). Dans notre base de données, le verbe EMPRISONNER a reçu l'étiquette principale ACH et l'étiquette secondaire ETAT.

Un autre cas classique d'hybridité verbale concerne une classe de verbes psychologiques signifiant une entrée (ponctuelle) suivi d'un état subséquent et le maintien dans cet état pendant une durée indéterminée (Marín & McNally 2011) :

- (46) Pierre a énervé Marie.
- (47) Pierre a énervé Marie toute la matinée. (sens non itératif)

En (46), le V ÉNERVER reçoit l'étiquette ACH, il signifie « faire entrer Marie dans l'état d'énervement ». L'entrée dans un état étant un événement dynamique ponctuel, l'ajout d'un complément de durée provoque un effet itératif. Ce qui peut durer, c'est l'état d'énervement de Marie provoqué par les agissements de Pierre. ÉNERVER a donc reçu l'étiquette principale ACH et l'étiquette secondaire ETAT.

33 Vdénom ont reçu la sous-étiquette ETAT dont ALITER, APEURER, ÉCŒURER, EMPRISONNER, ÉNERVER, TERRORISER, TRAUMATISER. 12 des Vdénom ACH-ETAT sont suffixés, et 21 sont préfixés (dont 8 préfixés en *a-* et 9 en *en-/em-*). Cela n'est pas étonnant, les préfixes *a-* et *en-/em-* notamment étant classiquement décrits comme pouvant signifier l'entrée dans un état,

c'est-à-dire avec un sens inchoatif (cf. Dufresne *et al.* 2001 ; Amiot & Stosic 2015, entre autres).

2.2.3 La sous-étiquette GRAD

Certains verbes dynamiques décrivent des situations graduelles (par exemple : AUGMENTER, APPROFONDIR, CROÎTRE, ÉLARGIR, GROSSIR, RÉTRÉCIR). Ces verbes appelés *degree achievements* (Dowty 1979), ou de complétion graduelle (Bertinetto & Squartini 1995) ou, plus simplement, verbes graduels (Bertinetto & Lentovskaya 2013) posent des difficultés majeures quant à leur description aspectuelle, car ils ont un comportement incohérent par rapport à la télicité, c'est-à-dire un comportement à mi-chemin entre les activités et les accomplissements.

En effet, on observe, premièrement, que les verbes graduels acceptent la modification par *pendant x temps* (48) mais aussi par *en x temps* (49) :

- (48) a. Les prix ont augmenté pendant deux mois.
b. Le thym a séché pendant trois jours.
- (49) a. Les prix ont beaucoup augmenté en deux mois.
b. Le thym a séché en trois jours.

À partir des exemples (48)-(49), on pourrait penser que ces verbes sont (plutôt) téliques⁸. Cependant, contrairement aux verbes véritablement téliques, les verbes graduels valident le paradoxe imperfectif (Dowty 1979).

À cet égard, comparons le comportement des verbes graduels (50), dont la forme imperfective implique bien la forme perfective et les accomplissements (51), dont la forme imperfective n'implique pas la forme perfective :

- (50) a. Les prix sont en train d'augmenter → les prix ont augmenté
b. Le thym est en train de sécher → le thym a séché
- (51) a. Pierre est en train de lire un livre → Pierre a lu un livre
b. Marie est en train de réparer sa voiture → Marie a réparé sa voiture

Ajoutons à cela que les verbes graduels, du fait même de leur composante gradable, présentent un comportement particulier quand on leur adjoint l'adverbe « beaucoup ». Alors que cet adverbe a un sens de mesure temporelle avec les verbes d'activité (52) et un sens itératif avec les rares verbes d'accomplissement qui acceptent ce modifieur (53), avec les verbes graduels, l'adverbe mesure l'ampleur du changement (54) :

- (52) Marie a beaucoup couru. [mesure temporelle]
(53) Marie a beaucoup réparé sa voiture. [lecture itérative]

⁸ Les verbes accomplissements, téliques, acceptent régulièrement cette double complémentation : *lire un bouquin {en deux heures / pendant deux heures}*.

- (54) a. Les prix ont beaucoup augmenté. [mesure de chgmt]
 b. Le thym a beaucoup séché. [mesure de chgmt]

Un autre modifieur de degré permet de mettre en évidence les différences entre les verbes graduels d'un côté, et ceux d'activités et d'accomplissements de l'autre. Il s'agit de l'adverbe *considérablement* (Morales Herrera 2016) :

- (55) a. ?Marie a considérablement couru. [quantité]
 b. *Marie a considérablement réparé sa voiture.
 (56) a. Les prix ont considérablement augmenté. [chgmt]
 b. Le thym a considérablement séché. [chgmt]

En accord avec ces différents indices, nous avons ajouté la sous-étiquette « GRAD » aux Vdénom concernés par ce phénomène de gradation et ils ont tous été considérés comme des ACC. Cette décision, critiquable tant la question de la télicité est problématique avec les gradables, est contrebalancée par la présence de la mention GRAD, qui permet, le cas échéant, de « sortir » ces Vdénom des calculs de corrélation entre télicité et comptabilité.

Ont ainsi reçu l'étiquette ACC accompagnée de la mention GRAD 48 Vdénom dont S'ACCLIMATER, CAMELISER, (SE) DÉGRADER, S'ÉPOILER, S'ENCRAPULER, S'ENGORGER, (S')ENDETTER, MINIATURISER, PACIFIER. On note l'équilibre entre les deux procédés morphologiques de construction des Vdénom puisque la moitié Vdénom ACC-GRAD (24 cas) sont des verbes construits par suffixation et l'autre moitié sont construits par préfixation.

2.2.4. Bilan de l'annotation des Vdénom

Dans le Tableau 3, nous présentons les résultats de l'annotation aspectuelle des Vdénom en donnant leur classe principale et en les regroupant selon le critère de la télicité. Les ACT et ETAT sont atéliques, les ACC et ACH sont téliques.

Télicité	Classes majeures	Nombre Vdénom	Totaux
[-télique]	ETAT	11	50 Vdénom atéliques
	ACT	39	
[+télique]	ACC	120	280 Vdénom téliques
	ACH	160	

Tableau 3. – Répartition télique / atélique des Vdénom

À propos du Tableau 3, rappelons que 48 Vdénom ACC sont graduels ; on retiendra qu'ils ne sont pas clairs quant à l'opposition [±télique] et que 33 Vdénom ACH ouvrent sur un état résultant, qui lui est atélique. Notons que

Harley (2005) s'est basée uniquement sur le test « en x temps » / « pendant x temps » pour classer aspectuellement les Vdénom et que l'auteure ne donne aucune indication sur le traitement qu'elle a réservé aux cas difficiles que sont les graduels et les procès hybrides ouvrant sur un état.

3. CORRÉLATION COMPTABILITÉ DES NB / TÉLICITÉ DES VDÉNOM

3.1. Calcul global de la corrélation

Une fois les annotations finalisées, il s'agit de les mettre en rapport afin de vérifier si la corrélation observée par Harley (2005) pour l'anglais est valide en français. Cette corrélation prédit que les Vdénom dont la base nominale est comptable seront téliques et que ceux construits sur des bases nominales massives peuvent être téliques ou atéliques.

Nb [count]	Vdénom [télique]	Pourcentage
221	193	87 %
	Vdénom [atélique]	
	28	13 %
Nb [mass]	Vdénom [télique]	
83	67	80,5%
	Vdénom [atélique]	
	16	19,5%

Tableau 4. – Corrélation comptabilité Nb / télicité des Vdénom, exclus Nb [RU]

La mise en relation des annotations nominales et verbales permet de calculer que l'hypothèse de Harley (2005) se confirme pour le français puisque lorsque le Nb est [count] on obtient dans 87% des cas un Vdénom télique. Lorsque le Nb est massif, le Vdénom est également télique dans 80,5% des cas, ce qui affaiblit l'hypothèse et on pourrait conclure que le caractère massif / comptable du Nb n'influence que faiblement la nature aspectuelle du Vdénom. Néanmoins, ce serait aller un peu vite en besogne au moins pour deux raisons. D'une part, dans le Tableau 4, les Vdénom ACC-GRAD ont été comptés parmi les téliques alors que le caractère [±télique] de cette classe de verbes est justement douteux. D'autre part, on peut imaginer que notre choix de compter parmi les Vdénom téliques les hybrides ACH-ETAT n'est pas bon.

3.2. Calcul de la corrélation sur les cas fiables uniquement

Nous commençons par refaire le calcul de corrélation en excluant toutes les catégories douteuses : les Nb [RU] (déjà exclus du Tableau 4), les ACC-GRAD et les ACH-ETAT, cf. Tableau 5.

Nb [count]	Vdénom [télique]	Pourcentage
182	154	84,5%
	Vdénom [atélique]	
	28	15,5%
Nb [mass]	Vdénom [télique]	
50	34	68%
	Vdénom [atélique]	
	16	32%

Tableau 5. – Corrélation comptabilité Nb / télicité Vdénom, exclus les Nb [RU], les Vdénom ACC-GRAD et les Vdénom ACH-ETAT

En prenant en compte uniquement les Vdénom pour lesquels la caractérisation aspectuelle [\pm télique] est jugée fiable, les résultats sont sensiblement différents de ceux du Tableau 4. On observe toujours que quel que soit le type de Nb on obtient majoritairement des Vdénom [+télique], mais la chance d'avoir un Vdénom [+télique] est cette fois significativement plus importante si la base est [+count] que si la base est [+mass] (84,5 % vs. 68%). Plus intéressant encore, le fait que le caractère massif du Nb multiplie par deux les chances d'obtenir un Vdénom [-télique] (15,5% si la base est [count] contre 32 % si la base est [mass]). Il semble donc qu'il y ait bien une corrélation entre la nature de la base et la télicité du Vdénom dérivé.

3.3. Retour sur les classes de Vdénom ACC-GRAD et ACH-ETAT

Pour traiter ces classes, il est intéressant d'observer la répartition sémantique des Nb par classe aspectuelle, en excluant toujours les bases [RU], cf. Tableau 6.

	Nb [count]	Nb [mass]	Total
V ACT	59%	41%	34
V ETAT	80%	20%	10
V ACC	74%	26%	72
V ACH	87%	13%	116
V ACC-GRAD	52%	48%	44
V ACH-ETAT	57%	43%	28

Tableau 6. – Répartition des types sémantiques de base par classes aspectuelles de Vdénom

Si on laisse de côté la classe des Vdénom ETAT, qui ne contient que 10 cas, ce qui est peu pour en tirer des conclusions, cette répartition confirme que (i) les V téliques (ACC et ACH) sont très majoritairement construits sur des bases comptables ; (ii) les Vdénom atéliques (ACT) présentent un nombre de bases massives significativement plus important que les V téliques, mais que les bases comptables restent majoritaires et (iii) que les classes complexes ACC-GRAD et ACH-ETAT ont un comportement à part, avec un certain équilibre entre bases comptables et massives, et plus important encore, ce sont ces deux classes qui présentent les probabilités les plus hautes d'avoir une base massive.

Si l'on considère les 48 Vdénom ACC-GRAD, on observe que 23 d'entre eux sont construits sur une base nominale comptable et 21 sont construits sur une base nominale massive (et 4 sont construits sur des bases [RU]). Il y a donc près de la moitié des Vdénom ACC-GRAD qui sont construits sur un Nb [mass], ce qui est une répartition particulière. Sans prendre en compte cette particularité, si le cas général présenté dans le Tableau 5 s'appliquait à cette classe de V, alors 15,5% des Nb [count] et 32% des Nb [mass] donneraient des V atéliques. Considérer tous les V ACC-GRAD comme des V [+télique] fausserait donc les résultats. Si la classe des ACC-GRAD se comporte sensiblement comme les autres verbes, statistiquement, 6 à 7 des Vdénom ACC-GRAD sur base massive et 3 à 4 Vdénom ACC-GRAD sur base comptable seraient des V atéliques. On peut penser alors aux travaux de Hay *et al.* (1999) ou Kennedy & Levin (2008) sur les notions d'échelle de gradabilité ouverte (atélique) ou fermée (télique) et ne pas considérer que tous les ACC-GRAD sont des V téliques⁹. Faute de parvenir de manière satisfaisante à typer aspectuellement ces V pour le critère de la télicité, les écarter de l'hypothèse est une option réaliste.

⁹ Dans ces travaux, des verbes comme VIDER, basés sur des adjectifs à échelle fermée (*vide*), seraient téliques, tandis que d'autres verbes, comme ÉLARGIR, basés sur des adjectifs à échelle ouverte (LARGE), ne montrent pas un comportement clair par rapport à la télicité.

Observons à présent les Vdénom hybrides ACH-ETAT, qui décrivent l'entrée dans un état. Cette entrée est [+dyn] [-durée] [+télique], l'état résultant est [-dyn] [+durée] [-télique]. Nous avons encodé ces cas ACH avec une sous-étiquette ETAT. Ceci implique que dans nos calculs, ces Vdénom ont été comptés comme des V téliques. Si on observe leurs bases nominales, 16 sont [count] et 12 sont [mass]. Là encore, la répartition sémantique des Nb pour la classe de Vdénom ACH-ETAT est foncièrement différente du résultat obtenu pour les classes simples. Ceci suggère que ces Vdénom sont en effet particuliers, et que leur hybridité entre une partie de procès dynamique et télique et une partie stative et atélique se manifeste également dans la répartition sémantique [\pm count] de leurs bases. Il est donc sage de les exclure du calcul de corrélation sémantique Nb-Vdénom comme cela a été fait dans le Tableau 5.

3.4. Retour sur la classe des Nb [RU] et calcul final

Revenons pour finir sur la catégorie nominale que nous avons ajoutée : les noms référant à une réalité unique [RU]. Nous quittons ici l'hypothèse de départ puisque ces cas n'étaient pas isolés par Harley (2005). Si l'on considère que ces noms, puisqu'ils renvoient à une réalité à référent unique, sont non pluralisables, on pourrait souhaiter les rapprocher des Nb [mass] en créant une classe sémantique plus large : « Nb non comptables ». Refaisons les calculs en additionnant les Nb [RU] avec les Nb [mass], tout en excluant toujours les Vdénom ACC-GRAD et ceux ACH-ETAT, cf. Tableau 7.

Nb [+count]	Vdénom [télique]	Pourcentage
182	154	85%
	Vdénom [atélique]	
	28	15%
Nb [-count] Nb [mass] + Nb [RU]	Vdénom [télique]	
67	45	67%
	Vdénom [atélique]	
	22	33%

Tableau 7. – Corrélation comptabilité Nb / télicité Vdénom, inclus les Nb [RU], exclus les V ACC-GRAD et les VACH-ETAT

Nous avons procédé de différentes manières pour calculer le poids de la corrélation entre la comptabilité des Nb et l'(a)télicité des Vdénom. Dans le Tableau 4, étaient exclus les Nb [RU], dans le Tableau 5 étaient exclus les Nb [RU] et les Vdénom ayant reçus une étiquette secondaire (ACC ou ETAT), enfin, dans le Tableau 7, excluant toujours ces mêmes Vdénom, les Nb [RU]

ont été réintégrés pour former avec les Nb [mass] une classe plus large de Nb [-count]. Lorsqu'on met en relation des paires de valeurs pour en mesurer la corrélation, il faut tenir compte du fait que le hasard aurait de toute façon fait correspondre une partie des cas. Pour savoir si une apparente corrélation ne correspond pas simplement à l'hypothèse « nulle » (c'est-à-dire à l'hypothèse dans laquelle il n'y a aucune corrélation entre les valeurs mises en rapport) on en calcule la valeur de p . Pour cela, il est possible d'appliquer le « test exact de Fisher¹⁰ » :

- (57) valeur p Tableau 4 : 0,148
 valeur p Tableau 5 : 0,013
 valeur p Tableau 7 : 0,004¹¹

La valeur p mesure la pertinence statistique du résultat dans le cadre de l'hypothèse nulle. On considère qu'en dessous de 0,01, on peut rejeter l'hypothèse nulle. Suite à l'exclusion des cas incertains et à la prise en compte des Nb [RU] (Tableau 7), nos données permettent d'établir une corrélation solide entre la comptabilité des Nb et l'(a)télicité des Vdénom, puisqu'on obtient alors une valeur p de 0,004.

Nous retenons donc le mode de calcul du Tableau 7 et notre conclusion est que les bases comptables donnent à 85% des Vdénom téliques et que les bases non comptables font plus que doubler les chances d'avoir un Vdénom atélique. Nous précisons que ce constat ne s'applique qu'aux Vdénom relevant d'une catégorie aspectuelle simple. Nous pensons donc que la corrélation établie par Harley (2005) pour l'anglais est juste pour le français et nous espérons l'avoir précisée, notamment en donnant l'ensemble des tests et des choix méthodologiques effectués à chacune des étapes d'annotation et de calcul.

4. RELATIONS SÉMANTIQUES ENTRE LES NB ET LES VDÉNOM

Dans cette dernière partie, nous souhaitons aller plus loin dans l'observation des liens sémantiques et morphologiques entre Nb et Vdénom. Dans un premier temps, nous explorerons les liens entre [\pm count] des Nb et [\pm télique] des Vdénom affixe par affixe, dans un second temps nous nous demanderons si la nature de la relation prédicative ou référentielle entre le Nb et le Vdénom est pertinente.

¹⁰ Pour une présentation assez intuitive du test exact de Fisher, cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Test_exact_de_Fisher

¹¹ Nous remercions Sébastien Laithier d'avoir réalisé ces calculs pour notre étude (le logiciel « R » a été utilisé pour les réaliser).

4.1. Liens [\pm count] des Nb / [\pm télique] des Vdénom

La section 3 a permis de vérifier qu'il existe une corrélation entre la nature [\pm count] des Nb et la télicité des Vdénom. Ainsi, les Vdénom [+télique] sont massivement construits sur des Nb [+count] alors qu'un Nb [-count] (incluant les Nb [+mass] et les Nb [RU]) double la probabilité d'obtenir un Vdénom [-télique]. À présent, nous nous demandons si le type d'affixe (préfixes vs. suffixes) influence cette corrélation, et même s'il y a des différences notables d'un préfixe à l'autre ou entre les deux suffixes étudiés.

Comme l'ont montré les divers calculs effectués et le test exact de Fisher, il est prudent d'exclure des calculs les ACC-GRAD (dont la télicité est incertaine) et les ACH-ETAT dont l'hybridité pose question. Nous amalgamons les RU avec les [mass] dans la catégorie [-count]. Les calculs sont faits sur la base de 249 paires Nb-Vdénom.

	Nb [+count]		Nb [-count]	
	Vdénom [+télique]	Vdénom [-télique]	Vdénom [+télique]	Vdénom [-télique]
a-	24 V = 83%	5 V = 17%	5 V = 56%	4 V = 44%
dé-	22 V = 88%	3 V = 12 %	6 V = 100%	0 V = 0%
é-	26 V = 90%	3 V = 10%	2 V = 67 %	1 V = 33%
en/em-	48 V = 87%	7 V = 13%	13 V = 68%	6 V = 32%
-ifier	21 V = 70%	9 V = 30%	13 V = 54%	11 V = 46%
-iser	13 V = 93%	1 V = 7%	6 V = 100%	0 V = 0%

Tableau 8. – Corrélation [\pm count] / [\pm télique] par affixe

On retient du Tableau 8 que lorsque le Nb est comptable, le Vdénom est généralement télique, quel que soit le type d'affixation (préfixation / suffixation). Le procédé d'affixation ne semble donc jouer aucun rôle dans la télicité du verbe dérivé lorsque le Nb est comptable. Lorsque le Nb est [-count], le Vdénom est plus souvent atélique qu'avec les Nb [+count]. En conclusion, tous les affixes, quand ils s'adjoignent à un Nb comptable, forment majoritairement des Vdénom téliques. Cette tendance n'est pas plus forte parmi les préfixes ou parmi les suffixes : qu'on ait affaire à un préfixe ou à un suffixe ne change pas la donne. Quand ils s'adjoignent à un Nb [-count], la tendance est globalement similaire même si : (i) quand ils s'adjoignent à N [-count], le préfixe *dé-* et le suffixe *-iser*, dans notre corpus, forment exclusivement des Vdénom téliques ; (ii) quand ils s'adjoignent à un N [-count], le préfixe *a-* et le suffixe *-ifier* forment des Vdénom téliques ou atéliques dans des proportions très proches (56/44% et 54/46%).

4.2. Fonction référentielle ou prédicative du Nb

Après avoir présenté la distinction « emploi référentiel / emploi prédicatif » (§4.2.1), nous reviendrons une nouvelle fois sur l'hypothèse de Harley afin de la préciser sémantiquement (§4.2.2), pour finir sur une remarque morphologique (§4.2.3).

4.2.1. Repérage des cas REF / PRED

Dagnac (2003 : 164) souligne que les verbes dénominaux ont régulièrement une base « qui semble correspondre à un des participants sémantiques » du procès qu'ils décrivent. Dans notre jeu de données, on trouve en effet de nombreux cas pour lesquels le Nb est un participant de la situation dénotée par le Vdénom. On peut mettre cela en évidence en glosant le Vdénom. Dans la glose, le Nb a un rôle thématique identifiable¹² :

- (58) ENFARINER : recouvrir qqch. avec de la farine_{Nb} [instrument]
 (59) ATTERRIR : se poser sur la Terre_{Nb} [locatif]
 (60) S'ADOSSER : poser son dos_{Nb} contre qqch. [thème]
 (61) HOSPITALISER : mettre dans un hôpital_{Nb} [locatif]

Nous avons annoté nos 330 paires Nb-Vdénom en distinguant deux cas de figure : celui où le Nb a un référent renvoyant à un participant de la situation décrite par le Vdénom (207 cas) et celui où le Nb a une fonction prédicative (104 cas)¹³. Dans l'opposition « référentiel / prédicatif » que nous posons ici, il s'agit d'opposer l'emploi du N pour référer et l'emploi du N pour prédiquer une caractéristique. Tous les noms peuvent, en fonction du contexte syntaxique d'emploi, être en emploi référentiel ou prédicatif, tel qu'illustré en (62)-(63) :

¹² Nos gloses s'inspirent de celles proposées par Plag (1999), utilisées dans différents travaux en morphologie française, qui s'en inspirent en proposant des adaptations des « gloses de Plag » au français (cf. Bonami & Thuillier, Namer 2013, Lignon 2013). Les gloses proposées permettent de mettre en relation le sens du Nb et du Vdénom. Néanmoins, la distinction que nous mettons en évidence (fonction référentielle vs. fonction prédicative du Nb) se situe en amont des distinctions plus fines que permettent ces gloses. C'est pourquoi, nous ne les utilisons pas *stricto sensu*.

¹³ La différence entre {207+104} et 330 correspond à 19 paires Nb-Vdénom pour lesquelles le lien sémantique entre le Nb et le Vdénom ne se laisse plus saisir en synchronie. Il s'agit essentiellement de cas de Vdénom préfixés, construits de longue date pour lesquels il y a eu un processus de désémantisation, par exemple COUCHE > ACCOUCHER, RAISON > ARRASONNER. Quand le lien sémantique était encore perceptible, même de façon très distendue en synchronie, les paires ont été annotées et conservées, par exemple RIVE > ARRIVER 'toucher la rive'. Ont été également écartés de l'annotation des cas comme COUR > COURTISER, la glose serait alors 'faire la cour' mais il s'agit d'un phrasème et le nom COUR n'a jamais, employé seul, le sens de 'dragage'. Les phrasèmes, dont la compositionnalité sémantique est faible, ne sont pas analysables.

(62) Cet ingénieur n'est pas très bon. [emploi référentiel]

(63) Camille est ingénieur. [emploi prédicatif]

Nous ne parlons pas ici de l'autre sens que peut revêtir le terme « prédicatif » pour un nom, et qui signifie alors « non autonome référentiellement »¹⁴ (« prédicatif » sens 2), qui correspond à une part importante des « noms syncatégorématiques » (vs. « noms catégorématiques ») (cf. Kleiber 1981 : 39-40)¹⁵, nous y reviendrons (cf. ex (71)-(72)).

Lorsque le Nb n'est pas référentiel, il joue un rôle prédicatif dans la glose : il permet de conférer une propriété à un objet. C'est le cas avec tous les Vdénom de type « transformatif » ou « inchoatif » ou encore « résultatif » selon les auteurs (cf. Plag 1999, Namer 2013, Verroens 2018)¹⁶ :

(64) CARBONISER : transformer en carbone (conférer la propriété 'être du carbone')

(65) COLONISER : transformer en colonie (conférer la propriété 'être une colonie')

(66) EMBRIGANDER : transformer en brigand (conférer la propriété 'être un brigand')

Certains Vdénom présentent une polysémie particulière : dans l'un des sens, le Nb est en fonction référentielle et dans l'autre il est en fonction prédicative, par exemple CARAMÉLISER :

¹⁴ Par exemple, les noms PROMENADE (*la promenade de Pierre*), AUGMENTATION (*l'augmentation du prix du gaz*) ou BOMBARDEMENT (*le bombardement de la ville par l'aviation*) sont des noms syncatégorématiques (ou prédicatifs, sens 2) qui régissent des arguments, alors que d'autres noms sont autonomes référentiellement, comme CHAISE, FESTIVAL ou SALADE.

¹⁵ Tous les noms syncatégorématiques, *i.e.* non autonomes référentiellement, ne sont pas prédicatifs (sens 2) parce que la non-autonomie référentielle des syncatégorématiques et la dépendance sémantico-syntaxique des noms prédicatifs (sens 2) si elles se recouvrent pour une grande part, ne présentent pas un recouvrement total. Ainsi, un nom comme JARDINAGE, non autonome référentiellement, donc syncatégorématique, n'est pas prédicatif (sens 2), il ne régit pas de complément (**le jardinage de Pierre*). Sur ce point, cf. Huyghe (2014). Nous laissons de côté cette divergence de couverture. En effet, tous les noms prédicatifs (sens 2) sont syncatégorématiques, et c'est ce point qui nous intéresse ici. Nous ferons donc comme si « prédicatif sens 2 » et « syncatégorématique » étaient synonymes, cela nous permet de distinguer plus clairement la fonction prédicative (« prédicatif » sens 1) du N et sa nature non autonome référentiellement (prédicatif sens 2) sans recourir au terme unique « prédicatif » assorti d'un numéro d'identification.

¹⁶ Verroens (2018 : 29) précise que ces verbes, parfois assimilés à la catégorie « inchoative », ont plutôt une « signification transformative » (2018 : 29), dans Plag (1999) et Namer (2013), qui emprunte en l'adaptant la classification de Plag, il s'agit de verbes relevant majoritairement de la classe « résultative » (glose 'make into X' ou de celle des « inchoative » (glose : 'become X'). On retrouve l'appellation « transformatif » dans Huyghe (2017) ou encore dans Sagot & Frot (2009), à propos du verbe CARAMÉLISER.

- (67) Le sucre caramélise en quelques minutes, pour obtenir un bon caramel, ne pas ajouter d'eau.
- (68) Le pâtissier caramélise son gâteau avec du caramel au beurre salé.

Alors qu'en (67) le Nb est en emploi prédicatif et confère la propriété « être du caramel_{Nb} » à l'objet « sucre », en (68) l'objet « caramel_{Nb} » pré-existe et il sert à recouvrir le gâteau, il est référentiel et joue le rôle d'instrument¹⁷. La question de la (non-)préexistence du référent du Nb permet de trancher des cas comme ENLIASSER, ENTASSER, EMPILER pour lesquelles deux gloses sont envisageables *a priori* :

- (69) faire des {piles, liasses, tas} avec x [référentiel]
- (70) transformer en {piles, liasses, tas} [prédicatif]

Ce qui préexiste, c'est x, et non les piles, tas, liasses, nous avons donc opté pour une analyse prédicative de ces cas, cette analyse rejoint ce que Levinson (2007) et Darteni (2017 : 70-71) appellent des « pseudo-résultatifs » dont le sens implique une création qui est décrite par le Nb.

Enfin, certains Vdénom ont un Nb qui est syncatégorématique, c'est-à-dire non autonome référentiellement. Cette prédicativité lexicale ne les empêche pas d'être en emploi référentiel, c'est-à-dire que le Nb dénote une entité qui préexiste à la situation dénotée par le Vdénom :

- (71) EMMIGRAINER : donner la migraine (à quelqu'un)
- (72) APEURER : conférer de la peur (à quelqu'un)

Bien que leur caractère syncatégorématique trouble l'analyse, ces Nb référent et dénotent un participant (le thème) de la situation décrite par le Vdénom.

Nous avons ainsi dégagé deux grandes fonctions du Nb. Soit le Nb a un rôle thématique et il réfère, soit il est en fonction prédicative. La distinction massif / comptable est une distinction qui repose sur le type de référence des noms. Les noms massifs, contrairement aux noms comptables, possèdent une référence distributive ou cumulative (Nicolas 2002). Dès lors, seules les paires dans lesquelles les Nb réfèrent sont pertinentes pour juger de la validité de l'hypothèse de Harley.

4.2.2. Retour sur l'hypothèse de Harley

En se concentrant sur les paires Nb-Vdénom dans lesquelles le Nb est en fonction prédicative, on obtient la répartition présentée dans le Tableau 9 ci-

¹⁷ Dans ce type de cas, la paire Nb-Vdénom a été dédoublée afin de rendre compte des deux sens de la polysémie du V.

après¹⁸. Si cette répartition et les pourcentages obtenus semblent proches de ceux du Tableau 7, l'application du test exact de Fisher donne une valeur p à 0,31. Autrement dit, cette répartition peut être le fruit du hasard, l'hypothèse nulle est probable et la corrélation entre la comptabilité du Nb et l'(a)télicité du Vdénom n'est plus avérée, ce qui est était attendu puisqu'il n'y a pas grand sens à parler de Nb [\pm COUNT] quand celui-ci est en fonction prédicative. Ce calcul confirme que l'hypothèse testée doit être réservée aux paires Nb-Vdénom dans lesquelles la relation sémantique entre la base et son dérivé est de nature référentielle.

Nb [+count]	Vdénom [télique]	Pourcentage
42	36	85%
	Vdénom [atélique]	
	6	15%
Nb [-count] Nb [mass] + Nb [RU]	Vdénom [télique]	
21	16	76%
	Vdénom [atélique]	
	6	24%

Tableau 9. – Corrélation comptabilité Nb / télicité Vdénom, cas des Nb à fonction prédicative

4.2.3. REF/PRED et les procédés morphologiques utilisés

Un autre point mérite attention. On sait que les suffixes *-ifier* et *-iser* permettent de former des verbes à sens transformationnel. Nos données permettent de le confirmer. Il est remarquable que 74% des verbes suffixés soient en lien avec une base qui a une fonction prédicative dans la glose du Vdénom contre 13% pour les verbes préfixés. Il y a donc bien une spécificité des procédés morphologiques, mais elle ne porte pas sur la corrélation Nb [\pm COUNT] / Vdénom [\pm TELIQUE], mais sur la fonction, référentielle vs. prédicative, de la base.

5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Dans cet article, nous nous sommes intéressés aux liens sémantiques entre des bases nominales et leurs dérivés verbaux, comme CRÉDIT > ACCRÉDITER ou EXEMPLE > EXEMPLIFIER.

¹⁸ Nous avons écarté comme toujours les Vdénom ACC-GRAD et ceux ETAT-ACH, pour les raisons déjà exposées.

Plus concrètement, nous avons essayé de vérifier, pour le français, la validité de l'hypothèse formulée par Harley (2005) pour l'anglais, selon laquelle les verbes dénominaux (Vdénom) construits sur des noms de base (Nb) comptables sont téliques, tandis que ceux construits sur des Nb massifs peuvent être tant atéliques que téliques.

Pour ce faire, nous avons annoté l'aspect lexical des 330 Vdénom et leurs correspondants Nb selon le trait comptable / non comptable. Au cours de ce processus d'annotation, 81 couples N-V ont été écartés pour différentes raisons, que nous avons explicitées. C'est le cas des verbes graduels (S'ENDETTÉ, PACIFIER), dont la dénotation télique ou atélique pose des problèmes ou des verbes d'achèvement qui ouvrent sur un état résultant (EMPRISONNER, ÉNERVER). Par ailleurs, nous avons tenu compte de la présence de noms ni massifs ni comptables, dont l'existence a déjà été pointée du doigt dans la littérature, et qui dénotent des réalités uniques [RU].

L'analyse des 249 couples restants montre qu'il existe une corrélation entre la nature comptable des Nb et la télicité des Vdénom qui leur correspondent : les Vdénom [+télique] sont massivement (85 %) construits sur des Nb [+count], alors qu'un Nb [-count] double la probabilité d'obtenir un Vdénom [-télique], ce que confirme le test exact de Fisher (valeur $p=0,004$), qui écarte la possibilité que cette répartition soit le fruit du hasard. On peut conclure que l'hypothèse de Harley s'avère juste pour le français, et nous avons pu mesurer dans quelles proportions.

Nous avons également mis en évidence deux grands types de rapports possibles entre le Nb et le Vdénom, plus précisément, le Nb peut avoir une fonction référentielle ou prédicative dans la situation décrite par le Vdénom. On constate alors que le procédé morphologique utilisé joue un rôle crucial. Ainsi 74 % des Vdénom suffixés ont une base utilisée en fonction prédicative contre 13 % seulement pour les Vdénom préfixés. Enfin, il faut reformuler l'hypothèse de Harley en la précisant : (i) si le Nb est [+count] et en fonction référentielle, alors il y a une très forte probabilité que le Vdénom dérivé soit [+télique] ; (ii) si le Nb est [-count] et en fonction référentielle, alors la probabilité d'obtenir un Vdénom atélique est doublée, mais le nombre de Vdénom téliques reste majoritaire.

Ce travail offre plusieurs perspectives de recherche. La prise en compte des contextes d'emploi des Vdénom, en les examinant dans des corpus non dictionnaires, pourrait nous permettre de confirmer ou d'infirmer les constats faits dans cette étude. Par ailleurs, comme souligné en introduction, nous avons fait le choix d'accorder plus d'importance aux caractéristiques sémantiques qu'aux caractéristiques formelles des verbes pour décider leur inclusion dans le corpus. Ce choix méthodologique, comme tous ceux faits dans cette étude, a bien évidemment une incidence sur les résultats. La prise en compte de tout Nb potentiel, comme dans le cas de CIVIL > CIVILISER, alors que nous avons fait le choix de considérer que CIVILISER est formé sur l'adjectif CIVIL (et non pas sur le nom homonyme), aurait peut-être donné

des résultats différents qu'il aurait été intéressant de comparer avec ce que nous avons obtenu. Enfin, notre corpus de travail ne contient pas de convertis, alors que Harley (2005) les inclut dans son étude. Nous justifions ce choix par la difficulté à déterminer le sens de la dérivation des convertis en français (cf. Tribout 2010). Il serait toutefois envisageable de les inclure (par exemple FARINE > FARINER) dans une nouvelle étude et de comparer leurs caractéristiques avec celles des Vdénom affixaux.

RÉFÉRENCES

- AMIOT D., STOSIC D. (2015). Morphologie aspectuelle et évaluative en français et en serbe. *Lexique* 22, 111-142.
- BACH E. (1986). The algebra of events. *Linguistics and philosophy* 9 (1), 5-16.
- BERTINETTO P.M., LENTOVSKAYA A. (2013). Degree verbs. A contrastive Russian-English analysis. *Quaderni del Laboratorio di Linguistica* 12, Pisa : Scuola Normale Superiore di Pisa, 1-27.
- BERTINETTO P.M., SQUARTINI M. (1995). An attempt at defining the class of gradual completion verbs. In : P.M. Bertinetto *et al.* (eds), *Temporal Reference, Aspect and Actionality, 1: Semantic and Syntactic Perspectives*. Torino : Rosenberg & Sellier, 11-26.
- BONAMI O., THUILIER J., (2019). A statistical approach to affix rivalry: French *-iser* and *-ifier*. *Word Structure* 12-1, 4-41.
- CHIERCHIA G. (2010). Mass nouns, vagueness and semantic variation. *Synthese* 174 (1), 99-149.
- CULIOLI A. (1973). Sur quelques contradictions en linguistique. *Communications* 20, 83-91.
- CULIOLI A. (1974). À propos des énoncés exclamatifs. *Langue française* 22, 6-15.
- CULIOLI A. (1991). Structuration d'une notion et typologie lexicale. À propos de la distinction dense, discret, compact. *Bulletin de linguistique appliquée et générale* 17, 7-12.
- CULIOLI A. (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation (tome 3) : Domaine notionnel*. Paris : Ophrys.
- DAGNAC A. (2003). Les verbes dénominaux en français d'Afrique : rôles thématiques et grilles argumentales. *Cahiers de Grammaire* 28, 163-182.
- DARTENI S. (2017). *Italian Parasynthetic Verbs: Argument Structure*. Université Paris 8, thèse de doctorat.
- DOWTY D. (1979). *Word meaning and Montague grammar*. Dordrecht : Reidel.
- DUFRESNE M., DUPUIS F., LONGTIN C.M. (2001). Un changement dans la diachronie du français : la perte de la préfixation aspectuelle en *a-*. *Revue québécoise de linguistique* 29 (2), 33-54.

- GALMICHE M. (1989). Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement. In : J. David, G. Kleiber (dir.), *Termes massifs et termes comptables*. Paris : Klincksieck, 63-77.
- GIVÓN T. (1978). Definiteness and referentiality. *Universals of human language* 4, 291-330.
- HARLEY H. (1999). Denominal verbs and aktionsart. *MIT Working Papers in Linguistics* 35, 73-85.
- HARLEY H. (2005). How do verbs get their names? Denominal verbs, manner incorporation, and the ontology of verb roots in English. In: N. Erteschik-Shir, T. Rapoport (eds), *The syntax of aspect*. Oxford: Oxford University Press, 42-64.
- HAY J., KENNEDY C., LEVIN B. (1999). Scalar Structure Underlies Telicity in "Degree Achievements". In: T. Matthews, D. Strolovitch (eds), *Semantics and linguistic theory IX*, 127-144.
- HEYNA F. (2009). Les préfixes dit 'de changement d'état' : *a-*, *de-* et *en-* sous l'angle d'une réévaluation des catégories préfixale et prépositionnelle. In : J. François, E. Gilbert, C. Guimier, M. Krause (éds), *Autour de la préposition*, Caen : Presses universitaires de Caen, 129-138.
- HUYGHE, R. (2014). Noms syncatégorématiques et degrés de dépendance syntactico-sémantique. In : E. Hilgert, S. Palma, P. Frath, R. Daval (éds), *Res Per Nomen 4. Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*. Reims : Epure, 155-172.
- HUYGHE, R. (2017). Les verbes dérivés de noms de matière. *Le Français Moderne* 85, 208-232.
- JOOSTEN F. (2003). Accounts of the count-mass distinction: A critical survey. *Linguisticae investigationes* 26(1), 159-173.
- KENNEDY C., LEVIN B. (2008). Measure of change: the adjectival core of degree achievements. In: C. Kennedy, L. McNally, *Adjectives and Adverbs: Syntax, Semantics and Discourse*. Oxford: OUP, 156-182.
- KENNY A. (1963). *Action, Emotion and Will*. New York: Routledge and Kegan Paul.
- KLEIBER G. (1981). *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- KLEIBER G. (2001). Sur le chemin du comptable au massif. In : C. Buridant, G. Kleiber, J.-C. Pellat (éds), *Par monts et par vaux*. Louvain : Peters, 219-234.
- KLEIBER G. (2014). Massif / comptable : d'une problématique à l'autre. *Langue française* 183, 3-24.
- KRATZER A. (2000). Building statives. Ms. UMass.
- LAUWERS P. (in press). Plurality without (full) countability: on mass-like categories in lexical plural. In: J. Pelletier, T. Kiss, *The Semantics of the Mass-Count Distinction*. Cambridge: CUP, 13 pp.
- LAUWERS P., VERMOTE T. (2015). Noms comptables, noms massifs : la langue, un miroir de la réalité ? *Romanesque* 40 (1), 6-14.
- LEVINSON L. (2007). *The root of verbs*. Phd, New York University.

- LIGNON S. (2013). *-iser* and *-ifier* suffixations in French: Verify data to verize hypotheses? In: N. Hathout, F. Montermini, J. Tseng (eds), *Selected Proceedings of the 7th Décembrettes: Morphology in Toulouse*. München: Lincom Europa, 109-132.
- MARÍN R., MCNALLY L. (2011). Inchoativity, change of state, and telicity: Evidence from Spanish reflexive psychological verbs. *Natural Language & Linguistic Theory* 29 (2), 467-502.
- MORALES HERRERA P. (2016). *Verbos de cambio gradual: comportamiento aspectual y tratamiento escalar*. DEA, Universidad Autónoma de Madrid, Madrid : Ediciones UAM.
- NAMER F. (2013). Adjectival bases of French *-aliser* and *-ariser* verbs: syncretism or under-specification. In: N. Hathout, F. Montermini, J. Tseng (eds), *Selected Proceedings of the 7th Décembrettes: Morphology in Toulouse*. München: Lincom Europa, 185-210.
- NICOLAS D. (2002). La catégorisation des noms communs : massifs et comptables. In : J. François, F. Cordier (éds), *Catégorisation et langage*. Paris : Hermès.
- PELLETIER F.J. (1975). Non-Singular Reference: some Preliminaries. *Philosophia* 4-5, 451-465.
- PLAG I. (1999). *Morphological productivity: Structural constraints in English derivation*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- PUSTEJOVSKY J. (1995). *The generative lexicon*. Cambridge, MA : MIT Press.
- ROTHSTEIN S. (2010). Counting and the mass/count distinction. *Journal of semantics* 27 (3), 343-397.
- SAGOT B & FORT K. (2009). Description et analyse des verbes désadjectivaux et dénominaux en *-ifier* et *-iser*. In : *Colloque international sur le lexique et la grammaire*, Bergen : Norvège, 2009.
- TRIBOUT D. (2010). *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Université Paris Diderot (Paris 7), thèse de doctorat.
- VENDLER Z. (1967). *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, N.Y. : Cornell University.
- VERKUYL H.J. (1971). *On the compositional nature of the aspects*. Dordrecht : Reidel.
- VERROENS F. (2018). La notion d'inchoatif en linguistique française. *Travaux de Linguistique* 76, 91-111.